

Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU 12 OCTOBRE 2011**

L'An Deux Mille Onze, le Douze Octobre, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur ROUX, Mme BARET, Mme NICOLAS, Monsieur CAILLET ROUSSET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Monsieur BEGUIN présente un pouvoir de Mme FOUILLAT

Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA

Objet :

Depuis quelques années, la Médiathèque s'investit dans la promotion du Livre et plus généralement dans l'accès de tous à la lecture. Chaque année, elle organise un événement autour du Livre, de la création et de la diversité culturelle.

**Demande de
Subvention
DRAC**

Toutes ces animations ont toujours pour objectif d'accueillir de nouveaux publics en s'attachant à choisir des thèmes diversifiés, de favoriser l'éveil culturel et de mettre en valeur les collections de la médiathèque.

Pour son édition 2012, place sera donnée au conte, à l'imaginaire et à la tradition orale.

Pendant 2 jours des conteurs placés dans un lieu exotique et propice au voyage, une yourte, permettront à tous les publics de découvrir la richesse et la diversité des contes et de favoriser le dialogue et l'échange. Des actions parallèles avant, pendant et après, seront mises en place en direction notamment des scolaires.

Un fil conducteur sous tendra ces journées : la différence et son respect. « Sous la yourte des possibles », chacun pourra aller à la rencontre de l'autre et développer l'imaginaire, partager des histoires et des instants de rêve et surtout gommer le temps d'une lecture les différences physiques, d'âge, de statut, de condition.

Le coût total de cette opération est estimé à 29 163€.

Après délibération, A l'unanimité,

Le Conseil Syndical :



-DECIDE de SOLLICITER une aide financière auprès de l'Etat, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'un montant de 8 750 € pour l'année 2012.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 13 octobre 2011

Le Président

Bernard BEGUIN

